

LUNDI 17 SEPTEMBRE &
MARDI 20 NOVEMBRE 2018

CONTRAT DE CESSION ET D'ÉDITION : NOUVEAU MODÈLE CSDEM



ACDMF
Association pour la création et la diffusion de la musique française

en partenariat avec



SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS
ET ÉDITEURS DE MUSIQUE |



- Maîtriser les obligations respectives des créateurs et des éditeurs
- Comprendre les incidences du Code civil, du CPI, du CUBP, des statuts et RG de la Sacem sur le contrat de cession et d'édition
- Maîtriser le choix des options du nouveau contrat

INTERVENANTS

MATTHIEU CHABAUD

Editeur
Schubert Music Publishing



CAROLE GUERNALEC

Directeur Juridique
Warner Chappell Music France

PRÉSENTATION

Le nouveau modèle de contrat de cession et d'édition proposé par la CSDEM à travers le code des usages et des bonnes pratiques de l'édition des oeuvres musicales (CUBP)

PUBLIC

Personnel de l'édition musicale (en particulier toute personne responsable de la rédaction des contrats de cession et d'édition et des déclarations Sacem) ; gestionnaires de droits ; avocats ; créateurs ; managers ; juristes junior ; personnel des OGC

Prérequis : Notions de base du droit d'auteur acquises

OBJECTIFS

- Comprendre l'objet du contrat de cession et d'édition
- Identifier quels droits il confère à l'éditeur
- Comprendre à quelles obligations il soumet les éditeurs et les créateurs
- Faire le lien entre le contrat, le Code Civil, le CPI, le CUBP et les statuts & RG de la Sacem

PROGRAMME

Analyse et explication ligne à ligne de tous les articles du nouveau contrat de cession et d'édition modèle CSDEM, avec en regard, le cas échéant, le Code Civil, le CPI, le CUBP et les statuts & RG de la Sacem.

PÉDAGOGIE

Méthode la plus adaptée aux stagiaires, au contenu à faire passer et aux objectifs pédagogiques, en privilégiant les échanges avec les stagiaires.

ÉVALUATION

Evaluation des stagiaires en cours et/ou en fin de session, sous forme de cas pratique.
Evaluation « à chaud » de la formation en fin de session.

INTERVENANTS

Juristes spécialisés en édition musicale :

- Matthieu Chabaud (Editeur, Schubert Music Publishing)
- Carole Guernalec (Directeur Juridique, Warner Chappell Music France)

DATES	Deux sessions proposées : 17 Septembre ou 20 Novembre 2018
HORAIRES	9h00 – 17h30
LIEU	Sacem / Salle Pierre Delanoë
PARTICIPANTS	De 8 à 20 personnes
TARIFS	500€ nets *

* 10 places gratuites par session réservées aux adhérents CSDEM, dans la limite d'une place par structure